



PROJET CODEV'COMUN

Mission d'audit du projet CODEV'COMUN

Date prévue de démarrage de la mission d'audit : Le 20 Octobre 2023

1. CONTEXTE DU PROJET CODEV'COMUN

«CODEV'COMUN » est un projet de Renforcement des capacités de Communication et Développement des Commissions Municipales de deux municipalités tunisiennes.

Le projet est mis en œuvre par L'Action Associative, une organisation non-gouvernementale tunisienne fondée en mars 2012. A travers sa vision, ses programmes et son financement, elle applique les principes d'Etat de droit, de démocratie, de pluralisme, de diversité, de transparence, d'égalité et des droits humains universels.

Le projet «CODEV'COMUN », financé par l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement AECID, est mis en œuvre en partenariat avec l'ONG espagnole CIDEAL.

L'Objectif général du projet est de renforcer les capacités d'action des municipalités en matière d'inclusion sociale sensible au genre à travers la mise en place d'un mécanisme de démocratie participative spécifique.

Dans le cadre de son projet « CODEV'COMUN » l'association Action Associative lance un appel à candidature pour identifier un auditeur pour réaliser une mission d'audit de la comptabilité de son projet CODEV'COMUN.

2. OBJECTIFS DE L'ANNONCE

L'objectif de ces termes de références (TDR) est la sélection d'un auditeur externe pour l'audit de l'ensemble des dépenses effectuées par Action Associative et son partenaire CIDEAL dans le cadre du projet CODEV'COMUN et ce pour toute la durée du projet .

Date du début des opérations : 04 Janvier 2021

Date de la fin des opérations : 19 Octobre 2023

3. Budget total du projet :

Budget Total en Euro : 200 000 EURO

Budget Total en dinars Tunisien : 640 440 DINARS

4. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES :

L'auditeur doit remplir les conditions suivantes :

- Être un commissaire aux comptes membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
- Pour les bureaux d'expertise comptable, l'équipe intervenante doit comprendre au moins un membre ayant la qualité de commissaire aux comptes
- Très bonne expérience avec la comptabilité et les budgets des associations

5. LIVRABLES :

Phase 1 : Exécution de l'audit : 05 jours ouvrables du 20 au 26 Octobre 2023.

Phase 2 : Elaboration et livraison du rapport de l'audit : 03 jours ouvrables du 27 au 31 Octobre 2023.

6. **Durée de la mission** : Du 20 au 31 Octobre 2023.

7. EVALUATION DES OFFRES :

	Notes	Coefficient
Expérience relative à la comptabilisation des budgets et dépenses des associations	Note sur 20	5
Nombre d'années d'expérience en tant que commissaire aux comptes	Note sur 20	4
Equipe à mettre à disposition de la mission	Note sur 20	3
Offre financière	Note sur 20	5

8. MODALITES DE CANDIDATURE :

Les candidats devront soumettre des preuves et références relatives à l'ensemble des critères d'évaluation citées dans le tableau ci-dessus.

Les candidats devront soumettre une offre financière en hors taxe.

Les candidats devront envoyer la liasse de documents relative à leur candidature à l'adresse mail suivante : contact@actionassociative.org, au plus tard le **13 Octobre 2023 en indiquant dans le sujet de l'envoi : « Offre pour mission d'audit »**.